

Bulletin - Amis du vieux Chinon

Source gallica.bnf.fr / Société d'Histoire de Chinon Vienne & Loire

Société des amis du vieux Chinon. Bulletin - Amis du vieux Chinon. 1905-1971.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

L'inauguration en 1893 de la statue équestre de Jeanne d'Arc à Chinon

En 1893 le centre de la grande place, faisant face à la gendarmerie, et sur laquelle, chaque jour de foire, s'entassaient les bestiaux, charrettes et carrioles, était, depuis le printemps, occupé par un enclos de planches. Un énorme socle de granit en avait progressivement surgi. Puis, vers la fin de juin, une charpente avait entouré la maçonnerie, la surmontant de plusieurs mètres.

Les Chinonais considéraient ces préparatifs avec une orgueilleuse satisfaction, car ils avaient longtemps attendu la statue de la Grande Lorraine dans leur ville dont, la première, elle avait rendu le nom célèbre.

L'œuvre considérable dont on attendait la venue n'avait pu, autant à cause de son poids que de son volume, être acheminée par voie ferrée. On avait donc construit un chariot spécial dont les très larges roues devaient éviter l'enfoncement des chaussées. Huit percherons y avaient été attelés et ce singulier équipage parcourut à petites étapes les routes de France. L'événement était, en ce temps-là, assez exceptionnel. La presse en donna de nombreux détails et sur son passage les gens s'empressaient autour de la volumineuse charpente, sous laquelle, à vrai dire, la statue était difficilement reconnaissable.

Le jour de son arrivée à Chinon fut jour de liesse. Les « vélocipédistes », partis de bon matin à sa rencontre, revinrent par petits groupes, disant : « Elle est à Azay... », « Elle est à Beugny... ». On appréhendait beaucoup la descente, puis la remontée de cette côte sévère, mais rien de fâcheux ne survint.

La Municipalité s'était portée à Saint-Jean à la rencontre du cortège que formaient autour du chariot les piétons, les cyclistes, les gens en voiture et quelques cavaliers des châteaux voisins. Si bien que, par une fin d'après-midi d'été — c'était un dimanche — une véritable procession déboucha du Vieux Marché, dans un poudrolement d'or et, musique en tête, entra en ville tandis que « Marie-Javelle » faisait entendre un allègre carillon.

On arrêta le chariot très près du socle et la foule vint admirer cette énorme masse corsetée de madriers, auxquels, en route, avaient été fixés des bouquets, des couronnes et des drapeaux.

Seuls dépassaient de cette végétation déjà fanée la tête de Jeanne, son étendard, la tête et les sabots de sa monture.

On en connaissait déjà l'aspect d'ensemble grâce aux hors-textes de journaux et aux photographies, faites dès le printemps précédent, lorsque le modèle en plâtre avait été exposé à Paris, au Salon annuel. On en trouvait depuis quelques temps à la devanture des libraires. Sur les parties visibles des madriers, d'innombrables inscriptions disaient l'affectueuse vénération du peuple de France.

Sous la direction de l'architecte, les charpentiers menèrent à bien sa mise en place sur le socle et des gardes de nuit veillèrent jusqu'à la fin de l'opération, pour que les câbles ne fussent pas endommagés par la malveillance. Enfin on scella, sur les deux faces latérales, huit bornes reliées par une énorme chaîne, qu'en dernière heure les peintres vinrent bronzer.

Dès les premiers jours d'août, dans toute la ville, se prépara le décor d'une fête comme on en avait jamais vu (et qui, jusqu'ici, ne fut jamais égalée). Le pourtour de la place qui, de ce jour, devint la Place Jeanne-d'Arc, était entouré de mâts surmontés d'oriflammes. Il en était de même des quais, du faubourg Saint-Jacques et de la place de l'Hôtel-de-Ville.

Deux jours de fêtes étaient prévus : le samedi 12 et le dimanche 13 août. Dès le vendredi, partout les gens s'affairaient. Les uns décoraient leurs façades, les autres préparaient leur maison et faisaient leurs emplettes, car on craignait, devant l'affluence probable, de manquer du nécessaire, mais sûrement le vin ne manquerait pas car, en ces temps heureux, les caves étaient toujours pleines. La chaleur exceptionnelle ayant fortement avancé la date des vendanges, on tenait déjà à la disposition des buveurs des tonneaux de cette « bernache » qui serait certainement appréciée...

Le samedi 12, une salve de l'artillerie municipale éveilla la ville, annonçant le début des réjouissances. Deux heures plus tard, précédé de toutes les trompettes du régiment, un escadron des cuirassiers de Tours faisait son entrée en ville, débouchant du Vieux Marché. Une demie-heure plus tard une batterie de l'artillerie de Poitiers arrivait par le Faubourg.

Les uns devaient assurer le service d'honneur et les autres, de leurs salves bruyantes, souligner les phases de la cérémonie. Il arrivait aussi par la route et par la gare, des sociétés musicales invitées à participer à un grand festival.

L'après-midi, des courses vélocipédiques eurent lieu sous les ombrages des quais. L'importance des prix et les nombreux coureurs qu'ils avaient tenté, l'énorme assistance attirée par cette nouveauté, assurèrent à cette manifestation un succès considérable. Les récompenses décernées, les cafés furent pris d'assaut, ainsi d'ailleurs que les nombreuses petites installations — une table et des bancs de bois — où des vigneron débitaient sans arrêt bouteilles et « chopines ». La Régie ferma les yeux...

Le soir, après le dîner, au minuscule théâtre de Chinon qui, à vrai dire, était encore, à cette époque, convenablement entretenu, une soirée de gala permit aux membres du Comité, aux Autorités locales et à leurs invités d'entendre d'excellents artistes de l'Opéra et des principaux théâtres de Paris.

Dans le même temps, un grand bal en plein air, organisé sur la place de la Mairie copieusement illuminée, fit oublier aux jeunes Chinois les ardeurs de la canicule, alors que d'autres se consolèrent en dansant jusqu'au matin, de n'avoir pu trouver de gîte dans les hôtels ou chez les habitants.

Le dimanche 13, à 6 heures, bruyant réveil sonné par les six pièces de la batterie établie dans la prairie qui, à cette époque, bordait l'avenue de la Gare. Temps splendide, pas un nuage, mais un soleil ardent qui vint réveiller tous ceux qui avaient dû dormir dans les prés.

De tous les trains, réguliers ou supplémentaires, descendaient des grappes de voyageurs qui se répandaient dans la ville.

Sur toutes les routes, des files de carrioles et de cabriolets amenaient la population des campagnes environnantes.

Jadis les réjouissances et les fêtes étaient rares et celles qui se préparaient étaient d'importance ! Tous ou presque s'étaient munis de victuailles et certains campagnards y avaient ajouté un petit fût de vin enveloppé d'herbe fraîche.

Vers 10 heures, frayant son chemin au milieu d'une foule énorme, l'ensemble des sociétés musicales parcourut la ville à grand renfort de tambours et de grosses caisses.

Parti de la gare, ce cortège se rendit à la place de l'Hôtel-de-Ville où le festival durera jusqu'à midi. Puis... apéritifs dans les cafés pris d'assaut, où les garçons voltigent, plateau en mains, tandis que, du haut du balcon du Cercle Républicain, les « Personnalités » contemplent la multitude joyeuse.

Dès après le déjeuner le cortège officiel se forme à la Mairie, débordant dans toutes les rues environnantes, pour aller recevoir le Ministre à la gare.

Un signe de l'épée du Capitaine de Gendarmerie, à cheval, le met en mouvement et c'est un vrai fleuve qui roule sur les quais : orphéons, sapeurs-pompiers, gymnastes précèdent les « Autorités » en grande tenue, suant et soufflant dans leur redingote ; puis, encore des musiques et enfin une foule incroyable, péniblement canalisée par les cuirassiers et les gendarmes à cheval de tout l'arrondissement.

Un grand arc de triomphe de verdure et de fleurs, surmonté d'un trophée de drapeaux, décorait l'entrée de la place de la Gare autour de laquelle des mâts, supportant eux aussi d'innombrables drapeaux.

Une foule assez dense l'occupait déjà à l'arrivée de cette multitude qui se casa péniblement.

Un peu après deux heures, le train spécial entra en gare, amenant l'Amiral Rieunier, Ministre de la Marine. La locomotive était tout enguirlandée et à l'avant, encore des drapeaux, agités par la brise. A l'arrêt du train, une salve d'artillerie éclata, couvrant de son tumulte les « Marseillaises » de toutes les musiques et les vivats de tous les assistants.

L'Amiral descendit de son wagon spécial pour pénétrer dans le salon improvisé, dans lequel des tapisseries et des massifs fleuris masquaient les parois d'un modeste bureau.

Sa suite était importante et chamarrée : Officiers d'ordonnance, Préfet, Sous-Préfets, Parlementaires, etc. Après les traditionnels souhaits de bienvenue du Maire et la remise des inévitables bouquets par des jeunes filles émues, l'Amiral, franchissant sur le classique tapis rouge l'espace qui le séparait des voitures, prit place dans le landau où l'accompagnerent le Maire et le Sénateur (le Député de l'arrondissement n'avait pas été invité : nous en dirons plus loin la raison).

De nombreuses voitures accueillirent les membres de sa suite et lentement, au son des trompettes de cavalerie alternant avec les musiques, le cortège se mit en route, salué des derniers coups de la salve qui enervait les chevaux de l'escorte. Cela n'allait pas sans provoquer de nombreux remous parmi le reste des Officiels suivant à pied qui, pro-

gressivement, se trouvaient mêlés à la foule. Les journaux du temps énumérèrent sans en omettre un seul les Conseillers généraux, d'arrondissement, municipaux, les Maires, les Universitaires et les Officiers de réserve tous engoncés dans des tenues ou des robes peu faits pour affronter les ardeurs de la canicule, et les nuages de poussière que soulevait cette marée humaine zigzaguant au caprice des chevaux.

Parvenu devant la statue le cortège marqua un temps d'arrêt. L'Amiral et sa suite, debout dans les voitures, saluèrent le monument tandis que les musiques reprirent une « Marseillaise » supplémentaire. Puis la marche fut reprise vers la Sous-Préfecture, en empruntant le quai, la rue Haute-Saint-Etienne, devenue depuis la rue Jean-Jacques-Rousseau. L'étroitesse de ces vieilles artères aggrava la confusion, étira le cortège, si bien que ce ne fut que par petits groupes que les Officiels purent enfin pénétrer dans la Sous-Préfecture parmi les piaffements des chevaux qui s'étaient quelque peu égaillés sur le parcours.

Tandis que la foule, les musiques, les voitures et les cavaliers de l'escorte s'entassaient sur la petite place de la Parerie, devenue la place Mirabeau, ainsi que dans les rues voisines, l'Amiral recevait, dans les salons du Sous-Préfet, les fonctionnaires empilés dans les plus petits recoins. Tous y passent, depuis les parlementaires jusqu'au vérificateur des poids et mesures, sans oublier les membres du Clergé, du Tribunal, les Officiers de réserve et les membres de l'Enseignement. Cela dura une bonne heure, après quoi le cortège se reforma, approximativement, pour franchir la courte distance qui le séparait de l'estrade édifiée face au monument.

Encore une « Marseillaise » pendant laquelle les Officiels prennent place sous le dais ; à la dernière mesure de l'hymne national, des centaines de pigeons voyageurs s'élancent vers le ciel. Et les discours commencent. Le Président du Comité, le Maire de Chinon, puis l'Amiral prennent successivement la parole, les applaudissements crépitent, interminables. Ils cessent, enfin, lorsqu'un sociétaire de la Comédie Française déclame les vers spécialement composés pour la cérémonie. Une actrice de l'Odéon lui succède et récite une pièce de vers composée par E. Cesvet, un Chinonais. L'un et l'autre sont non moins applaudis.

C'est ensuite un hymne à Jeanne d'Arc, chanté par l'ensemble des enfants des écoles. Puis, des gerbes de fleurs sont déposées sur le socle par des sociétés patriotiques, et deux de leurs présidents portent à cinq le nombre des discours que bien peu de gens entendirent.

Enfin, une remise de décorations termine cette partie de la fête. Aimablement l'Amiral épingle sur de nombreuses redingotes des Palmes et des Croix du Mérite Agricole. Jules Roulleau, statuaire, Grand Prix de Rome, Lauréat de l'Institut, auteur de la statue, très admirée au précédent Salon du Champ de Mars, reçoit ce jour-là, entre deux maîtres d'école, les Palmes Académiques.

La cérémonie d'inauguration est terminée et, péniblement, au milieu de la foule, le cortège se reforme et se dirige lentement vers le château. Au son du carillon de Marie-Javelle, le Ministre franchit la porte de la vieille forteresse qui, à cette époque, semblait plutôt un parc abandonné qu'un château royal. Partout des buissons de lilas rétrécissent les sentiers, cachent la base des murailles et la profondeur des douves. Les giroflées sauvages et les lilas d'Espagne s'accrochent aux moindres saillies, coiffent les cheminées et les rondelis, tandis que des masses de lierre étouffent les arbres et s'agrippent aux murailles.

Le cortège s'arrête un instant devant les débris de la salle royale, puis, après la visite du donjon du Coudray, le Ministre admire longuement le splendide panorama. Et c'est le retour à la Sous-Préfecture où il se reposera jusqu'à l'heure du banquet.

Cependant, dans le pré de la Barrière-aux-Oiseaux, une vaste tente avait été montée. Elle abritait une très nombreuse assistance venue là pour saluer le Député de Chinon qui, nous l'avons dit, n'avait pas été invité aux fêtes officielles. Un punch d'honneur, selon l'usage du temps, rassemble environ 3.000 personnes dont les acclamations enthousiastes ponctuèrent le discours de leur élu. Aucun désordre, d'ailleurs, ne résulta de cette manifestation dissidente, dont nous donnerons les raisons à la fin de ce récit. L'importance du banquet qui devait clore ces fêtes, d'une ampleur inusitée, avait posé aux organisateurs un problème qui, grâce au talent de l'architecte municipal, M. Favreau, fut parfaitement résolu.

La bâtisse trapue qu'est l'actuel Hôtel de Ville abritait alors, en son rez-de-chaussée, la halle au blé. L'Administration municipale n'occupait que le premier étage qu'elle partageait avec la Justice de Paix.

En bas, dans une vaste nef, assez haute, qui occupait le centre dans toute sa longueur, le sol était pavé, les charrettes des grainetiers pouvaient passer aisément (ce pavage est encore visible dans le garage des Sapeurs-Pompiers). De chaque côté, un trottoir bordant cette allée centrale était surmonté d'une galerie desservant les magasins en entre-sol.

Le reste du rez-de-chaussée était occupé, du côté de la place, par une série d'emplacements réservés aux éventaires des détaillants des alentours et fermés par de simples grilles. Le côté opposé était affecté au logement du concierge ainsi qu'à divers magasins. De tout cela, on fit en quelques jours une salle élégamment décorée. Le pavage disparut sous un plancher et des cloisons fermèrent toutes les baies inutiles. L'importante maison de peinture des frères Rousseau mit au travail une trentaine d'ouvriers et, par la vertu de la peinture à la colle et celle du papier peint, par l'adjonction de quelques bronzages chatoyant sous un éclairage copieux, ce fut dans une salle d'une richesse inaccoutumée que pénétrèrent, à la suite des Officiels, les convives dont le nombre dépassait largement trois cents.

Des guirlandes de feuillage s'arrondissaient entre les piliers soutenant les galeries, escaladaient les lustres jalonnant le centre de la salle ; d'autres couraient en chemins-de-table sur les nappes où s'échafaudaient des pyramides de fruits, alternant avec les « pièces-montées », orgueil des traiteurs de l'époque.

Devant chaque couvert un menu tiré sur quatre pages offrait, en même temps que la longue liste des mets et la carte des vins, trois dessins : la statue de Jeanne d'Arc, la Tour de l'Horloge et le Donjon du Coudray.

Ce dîner mémorable comprenait, après un potage, un cantaloup et de nombreux hors-d'œuvre, trois entrées successives : volailles rôties, filets de bœuf et galantine de pintade. Venait ensuite un service de légumes précédant une selle d'agneau accompagnée d'une salade savamment préparée.

Tant de services de vieux vins accompagnaient ces choses succulentes que les carafes, pleines cependant d'un très bon Breton, n'eurent pas plus de succès que leurs voisines, inutilement remplies d'eau.

Les sommeliers ne manquaient pas de préciser à mi-voix à chaque convive le cru et l'année du vin qu'il lui servait.

Les bombes glacées apparurent ensuite avec leur complément naturel, un délicieux vin blanc d'Azay qui dut toutefois s'incliner devant la perfection d'un vieux vin rouge de Ligré, si bon, si bon, que les fromages qu'il devait accompagner semblaient n'avoir été mis sur table que pour rendre plus délectable sa dégustation.

Ce furent, enfin, les gâteaux, les fruits enlevés aux pyramides croûlantes, dans le brouhaha des fins de banquets. Le silence se fit soudain lorsque le Maire de Chinon se leva pour le premier discours.

En termes mesurés, très simples dont il usait toujours, il se borna à exprimer sa gratitude au Ministre, aux Sénateurs et à tous ceux à qui cette exceptionnelle solennité devait une telle réussite. Mais soudain, parmi les applaudissements prolongés, quelques cris discordants s'élevèrent crescendo : les journalistes républicains manifestaient ainsi — après avoir royalement dîné — leur dépit d'avoir été très mal placés dans la tribune de l'inauguration, en même temps que le courroux d'avoir vu refuser l'entrée du banquet à leurs collègues des journaux d'opposition. Cela se calma, puis reprit. Des protestations assez vives s'élevèrent et le tout ne manqua pas de troubler l'éloquence fleurie des deux Sénateurs.

Pendant le discours du premier on avait discrètement servi le champagne ; la mousse déborda des flûtes qu'on leva pour saluer la péroration patriotique et à peine électorale et l'on but à la République tandis que, dans le tumulte, les journalistes quittèrent dignement la salle, n'ayant perdu ni une rasade ni un coup de dent.

Un second toast salua le dernier discours sénatorial et le banquet prit fin au son de l'hymne national exécuté par la phalange musicale chinonaise dissimulée sous les galeries, qui s'était faite entendre depuis le début.

Cependant, la nuit était tombée et ce fut dans une foule compacte que les invités de ces agapes mémorables durent se frayer un chemin. Toute la place était baignée d'une lumière multicolore avivée par endroits de la blancheur des motifs réalisés à l'aide du gaz d'éclairage. En 1893 la lumière électrique en était encore au stade expérimental.

Les moyens dont on disposait en vue des illuminations se limitaient, d'une part, aux rampes à gaz dont les tubes ingénieusement contournés figuraient des motifs divers, aux balcons, puis aux ballons et aux lanternes vénitiennes et, enfin, pour la réalisation de longues lignes de lumière blanche, à de petits gobelets de verre dans lesquels brûlait un pain de suif et qu'on suspendait, à l'aide d'étriers métalliques, aux maillons de longues chaînettes en fer. Au gaz revenaient les longs motifs décorant les façades des monuments officiels ; aux ballons et aux lanternes vénitiennes les guirlandes des places et des avenues ; aux verres les corniches des balcons, les bordures des fenêtres et, même, les pelouses dont on dessinait les contours en posant simplement les verres sur le gazon.

Sous une véritable voûte aux cent couleurs, le Ministre et son cortège s'acheminèrent vers le Vieux Marché où devait s'allumer un feu de joie. Ils s'arrêtèrent d'abord, un instant, devant le square Rabelais si richement décoré que le grand Chinonais semblait le héros de la fête. Sa statue encadrée d'un triple rang de verres lumineux s'animait aux lueurs incessantes de feux de Bengale, allumés autour du piédestal et les pelouses étaient elles-mêmes ourlées de lignes serrées de verres aux couleurs nationales.

En face, au premier étage du Café de la Paix, le Cercle Républicain, quartier général d'où partaient tous les ordres relatifs à la fête, avait réalisé une décoration presque égale, ses fenêtres et la ligne de son balcon serties de verres tricolores. Derrière le square, la Vienne, mise elle aussi à contribution, prêtait à la fête les taches amusantes de ses nombreux bateaux, aux lanternes vénitiennes balancées par la brise. Des équipages joyeux de chanteurs et de sonneurs de trompe ne pouvaient cependant être entendus que lorsque s'interrompait la musique précédant le cortège. A l'arrivée à la Tour Billard, on alluma la haute pyra-

mide de fagots et, en quelques instants, un immense brasier éclaira le paysage environnant. Les tours massives du château apparurent un instant puis, très vite, s'estompèrent pour ne disparaître tout à fait qu'après l'envol des dernières flammèches. Les Officiels cernés par la foule se rassemblèrent de leur mieux derrière la musique qui les ramena en aval du square Rabelais où un emplacement réservé leur permettait d'assister commodément au dernier acte de la féerie nocturne : le feu d'artifice. Tous ses éléments avaient été montés juste en face, dans l'Île de Tours. Rien n'y manqua bien entendu, ni les fusées escaladant le ciel, ni les « pièces » dont les ingénieuses combinaisons pyrotechniques arrachaient aux badauds les exclamations traditionnelles, non plus que le « grand sujet » représentant la statue de Jeanne d'Arc entourée de jallissements d'or, auxquels les reflets de la Vienne ajoutaient un scintillant piédestal. Des exclamations délirantes le saluèrent, renouvelées bientôt lorsque surgit de l'ombre le bouquet obligatoire dont les mille fusées montèrent, sembla-t-il, bien plus haut que d'habitude, se couronnant d'étoiles qui éclataient à grand fracas. On allait partir lorsque le pont, à son tour, s'embrasa. De ses arches dessinées en courbes de feu, ruisselèrent des cascades d'argent qui semblaient ne plus devoir tarir. Puis, seules, les courbes des arches subsistèrent. Alors, sur la grève d'aval, des chaînes de feux de Bengale empourprèrent les fumées des pièces précédentes découpant en ombre le pont où brasillaient encore, de ci de là, les dernières étincelles... Et ce n'était pas fini ! Un embrasement général du château rougeoyait à son tour, malheureusement invisible pour la plupart des spectateurs qui n'en aperçurent que les reflets.

Le « Chant du Départ », bien de circonstance, marqua la fin de ce divertissement et la foule commença à s'écouler tandis que, venues d'on ne sait où, les voitures officielles arrivèrent doucement, encadrées de cuirassiers qui se rangèrent au bord du trottoir. L'Amiral, sa suite et les Officiels y prirent place et, à l'allure du pas, au milieu des acclamations, reprit le chemin de la gare. Ils revirent une dernière fois, au milieu du vaste quadrilatère, la statue dont le piédestal émergeait de monceaux de fleurs.

Un peu après 11 heures, le train ministériel s'engouffrait sous le tunnel.

Sur toutes les places, des bals avaient été organisés où l'on dansa jusqu'au jour. La nuit était chaude, les uns buvaient pour mieux danser, les autres ne dansaient pas pour mieux boire... Les cafetiers firent des affaires d'or.

Il fallut plusieurs jours pour effectuer le démontage de toutes les installations nécessitées par la décoration et les illuminations de la ville.

James C. RICHARD.

(A suivre.)

Villaines-les-Rochers et la Vannerie

Le présent travail est une mise à jour, faite à la demande de notre Société, des passages essentiels de l'opuscule du folkloriste tourangeau J.-M. Rougé, paru en 1949 (voir Bibliographie) et épuisé depuis longtemps, par M. Robert Roy, instituteur à Villaines, que nous remercions ici de son obligeance (N.D.L.R.).

L'Art de la vannerie s'est implanté de très bonne heure en Touraine. Les hommes troglodytes de la Loire, de la Vienne, de l'Indre, du Cher et de la Creuse aux époques préhistoriques devaient s'y livrer.

L'inventaire des Archives départementales d'Indre-et-Loire (pour l'arrondissement de Chinon, dans le canton d'Azay-le-Rideau) rédigé par un savant archiviste, le regretté Louis de Grandmaison, nous éclaire sur la vannerie en Touraine, alors que sur cette industrie tourangelles la documentation faisait défaut avant le xvr^e siècle.

A Villaines (canton d'Azay-le-Rideau), les registres d'état civil et religieux portent : le 6 janvier 1563, baptême de Louis, fils de Jean Rossard, vannier ; le 16 mars 1699, baptême de Pierre, fils de Pichet, vannier ; et le 15 février 1770, il est question d'un marchand vannier, André Grosbois.

De nos jours, dans le département d'Indre-et-Loire, les centres de la vannerie se répartissent ainsi :

1° Vannerie de luxe, corbeilles de mariage, paniers pour fleurs et pour fruits, à Esvres ;

2° Vannerie pour pruneaux de Tours, à Esvres et à Tours.

3° Vannerie d'emballage à Chouzé et à Preuilly-sur-Claise. A Chouzé, l'industrie est en décadence. Il y avait en 1912 dans ce pays 150 vanniers ; on en compte à peine 10 aujourd'hui ;

4° Vannerie ménagère et industrielle à Villaines.

Villaines est un lieu très anciennement peuplé : Le souvenir d'un dolmen détruit, des abris sous roches et plusieurs souterrains-refuges attestent l'antiquité des activités humaines. Des documents écrits viennent aussi prouver son existence dans un lointain passé. Ainsi Villaines, c'est soit Villena ou Villenae dans les chartes de Saint-Martin, soit « Ecclesia Sancta Maria de Villena » au xii^e siècle, ou bien Villanae en 1338 dans le cartulaire de Cormery, abbaye qui, à Villaines, possédait un prieuré.

Villaines devint une châtelierie dépendant de l'Isle-Bouchard. On peut alors, dès 1233, relever le nom de Aimery de Villaines, le premier seigneur qui soit connu. Les de la Rocherousse, de Lusignan, de la Touche, de Vassé et Péan furent seigneurs du lieu jusqu'en 1777, alors que Villaines était du ressort de l'élection de Chinon et faisait partie du grand archidiaconé de Tours et du doyenné d'Azay-le-Rideau en attendant d'être rattachée en 1793 au district de Chinon.

Au pays chinonais, Villaines-les-Rochers est un coin qui semble privilégié par le charme rustique de son site et par ses entours. Dans son voisinage, en effet, ne voit-on pas le riant château d'Azay-le-Rideau,